



Divorce avec femme de nationalité malgache

Par **gorill 974**, le **03/08/2011** à **08:28**

Bonjour,
je souhaiterai divorcer avec une femme de nationalité malgache dont je suis marié depuis aout 2009 et j'aimerais donc savoir mes droits et les démarches à effectuer que faut il faire pour avoir la garde de l'enfant qui est de nationalité française et née en France merci de votre réponse?

Par **mimi493**, le **03/08/2011** à **11:45**

Les nationalités n'importent pas.
Vous devez divorcer comme n'importe qui et le fait que l'enfant soit Français n'entrera pas en ligne de compte

bizarre votre question, comme si le fait que la mère ne soit pas Française lui donnait moins de droits ...

Par **gorill 974**, le **11/08/2011** à **16:12**

mais non je sais très bien c'était juste pour savoir un peu mes droits c'est tout ! après c'est la justice qui agit merci